

Zeitschrift: Jeunesse et sport : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

Herausgeber: École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

Band: 39 (1982)

Heft: 4

Rubrik: Sport pour tous

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

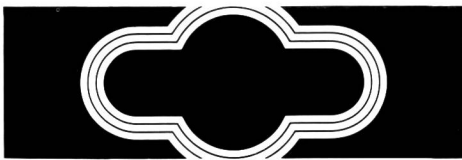
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



SPORT POUR TOUS

Lausanne, ville de sport et d'animation

René Hofmann

Lausanne est devenue ville olympique, on le sait. Mais le CIO est de plus en plus convaincu que c'est dans le Sport pour Tous qu'il va peut-être trouver le remède aux excès du sport d'élite. Il va donc patronner, pour la première fois, dans la grande métropole des bords du Léman, une course à pied populaire, le 6 juin prochain. Mais quelles sont, en fait, les relations que la ville de Lausanne entretient avec le sport? Pour «Info-Sport pour Tous» (périodique édité par la Commission de l'ASS, case postale 12, 3000 Berne 32), j'ai demandé à M. Hofmann, du service des sports de la ville, de répondre à quelques questions. (Y. J.)



M. Hofmann, votre activité auprès du Service des sports de la ville de Lausanne vous situe au cœur du problème. Pouvez-vous esquisser la structure sportive de la métropole vaudoise et préciser la part qu'y occupe la Municipalité?

Il n'est pas simple de répondre en quelques mots à une question aussi vaste. Vous voudrez donc bien excuser la forme inévitablement incomplète de cette réponse.

On ne saurait parler de sport, à Lausanne, sans évoquer la personnalité du baron Pierre de Coubertin, créateur de l'Olympisme moderne, lequel communiqua son enthousiasme du sport à bien de nos concitoyens. Cela explique, du même coup, l'attention prêtée aux questions sportives par notre Municipalité jusqu'à nos jours.

Rappelons d'abord que, grâce à l'existence de quelques installations remarquables pour l'époque, le baron en personne avait émis le désir que les Jeux se déroulassent en notre ville. Sans la guerre, cela aurait sans doute été le cas en 1944, année du 50e anniversaire du CIO et l'on se souvient que notre ville fut bien près d'obtenir l'organisation des Jeux Olympiques en 1960, Rome enlevant finalement la décision par 35 voix contre 24 à Lausanne.

Ce résultat, tout à l'honneur de notre ville, prouve en tout cas la qualité de l'équipement et la crédibilité de son édilité. Actuellement, deux commissions à caractère consultatif ont pour but de promouvoir les questions sportives d'intérêt général: la Commission municipale des sports créée en 1946 et la Commission intercommunale en 1967. Cette dernière démontre la volonté de l'autorité municipale d'assurer, avec les communes voisines, la coordination indispensable à la réalisation d'un équipement sportif valable et ne faisant pas double emploi.

Le Service communal des sports, créé à la fin de la guerre par l'ancien président de la Confédération Pierre Graber, est l'organe responsable de la réalisation, de la gestion et de l'exploitation d'installations sportives dont on reconnaît partout la qualité et l'importance.

L'animation, c'est bien connu, est une forme d'action qui se propose de résoudre – en partie du moins – les problèmes inhérents au phénomène social du temps libre (oisiveté, désœuvrement, ennui, etc.) qui ne cesse de s'allonger au fur et à mesure que le temps de travail professionnel diminue. Quelle est, à Lausanne, la part de

l'animation sportive au sein des multiples autres formes d'animation socio-culturelles et de loisir?

Sans parler de l'intense activité développée au sein des 60 disciplines sportives pratiquées à Lausanne, notre service a mis sur pied, en 1962 déjà, une importante action en faveur des écoliers et portant sur une vingtaine de sports.

En ce qui concerne plus particulièrement les sportifs(ves) d'âge post scolaire, un gros effort a été entrepris au moyen du Sport pour Tous. Les groupements, structurés par quartiers, accèdent notamment et de façon régulière aux principales réalisations omnisportives de la ville.

Pour les sportifs individuels, des installations modèles ont été réalisées au Chalet-à-Gobet et à Vidy, lesquelles font le bonheur des «joggers», cyclistes ou skieurs. Pour ces derniers, l'accès gratuit à deux pistes éclairées leur permet même de pratiquer une activité nocturne. Les handicapés n'ont pas été oubliés, trois centres omnisports avec piscine leur étant accessibles. Un centre de loisirs jouxtant le port de Vidy vient en outre d'être réalisé à leur intention.

Qu'est-ce qui, selon vous, pourrait être fait de plus et de mieux en la matière?

A l'heure actuelle, il convient d'être particulièrement attentifs au phénomène démographique. A l'instar d'autres villes, le nombre des habitants de notre ville diminue au profit de certaines communes limitrophes, ce qui impose à ces dernières un «rattrapage» en matière d'équipements. De nouvelles sociétés apparaissent, ce qui provoque des mutations entre la ville et les communes périphériques.

En conséquence, c'est l'analyse au plan de l'agglomération qui sera significative à moyen et long terme.

Indépendamment de cela, il manque, à Lausanne, une salle des sports pour les grandes manifestations.

D'autre part, un effort d'équipement doit être entrepris au niveau des quartiers avec pour but de permettre à tous les Lausannois et Lausannoises qui le désirent, d'accéder à une activité sportive régulière, sans être obligatoirement membre d'un club. Enfin, en ce qui concerne plus particulièrement le sport «libre», de notables améliorations sont encore à apporter aux amateurs de footing, ou à ceux pratiquant la course d'orientation, le cyclisme, le ski, etc. ■